

## IMMIGRATION :

... jusqu'où  
ira-t-on ?



LE SAVEZ-VOUS ?



A LESQUIN, près de l'aéroport, au « Centre de Rétention Administrative », sont enfermées, jusqu'à 32 jours... dans l'attente de leur expulsion, des personnes dont

le seul « crime » consiste à être venues dans notre pays ! On frémit en pensant à l'angoisse et au traumatisme vécus par ces adultes, ces familles, ces adolescents, ces enfants arrachés à leur école, et même ces nouveaux-nés emprisonnés.

Mais il y a pire : l'EUROPE s'apprête à voter LA DIRECTIVE DE LA HONTE

En janvier 2008, pour la première fois, les parlementaires européens pourront adopter ou rejeter une directive présentée par le Conseil des ministres européens concernant « le retour des ressortissants de pays non européens, en séjour irrégulier ».

*Si ce texte est adopté, l'enfermement des personnes étrangères va devenir le mode normal de gestion des migrations en Europe : jusqu'à 18 mois de détention !..  
et en cas d'expulsion, interdiction pendant 5 ans de revenir en Europe.*

Cette dérive répressive insensée est déjà à l'œuvre dans certains pays d'Europe où des personnes sont enfermées pendant des mois pour le seul fait d'avoir osé demander à vivre en Europe !

- Refusons la ségrégation entre Européens et « indésirables ! »
- Refusons une Europe forteresse cadennassée et barbelée !
- Refusons la logique d'expulsion et les camps de rétention !

*Pour le droit universel à quitter son pays, à circuler, et à vivre dans la dignité !*

Ø Adressons-nous à nos députés européens ! : [www.europarl.europa.eu](http://www.europarl.europa.eu)

Ø Avec les autres associations européennes, signons la « Pétition contre la directive de la honte » ! : <http://www.directivedelahonte.org>

**Rendez- vous :**

- TABLE DE PETITION : samedi 12 janvier à 15 heures Grand-place à Lille

- RASSEMBLEMENT : mercredi 16 janvier à 18 heures Place de la République  
Parvis des droits de l'Homme – avec les sans papiers et soutiens - Prises de paroles